

Compte-rendu du Conseil municipal du lundi 19 juillet 2021 à 18h00

Présents : Magali ANDRE, Michel AUDRAN, Claude BOULIOU, Jacques CARTIAUX, Florence LARROQUE, Delphine MINEO, Antonio PEREZ, Philippe PERRODO, Aline PIRVAN, Marc PONS, Mireille QUADRIO, Cécile REVAH.

Absents/pouvoirs : M. Charles SPETH qui a donné pouvoir à M. Philippe PERRODO ; M. Sylvain BLANC qui a donné pouvoir à M. Michel AUDRAN ; Mme Valérie INNOCENTI (pas de pouvoir).

Mairie : Aurélie BILLARD, directrice des services de la mairie.

Cécile REVAH est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

Aurélie BILLARD fait lecture des délibérations du Conseil municipal du 16 juin 2021. Aucune observation n'étant formulée, Michel AUDRAN demande aux conseillers présents de signer le registre des délibérations. Le quorum étant atteint, Michel AUDRAN aborde l'ordre du jour.

En préambule, le maire Michel AUDRAN fait état de son bilan de santé qui s'améliore. Il est très heureux de reprendre ses missions depuis trois semaines, et remercie chaleureusement le 1^{er} adjoint, les adjoints, les conseillers et l'équipe du personnel municipal pour avoir suppléer avec efficacité le traitement des dossiers et l'avancement des projets durant son absence.

Ordre du jour

LE PLUS MAJON DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIÈRES

Le Gouvernement a décidé d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes forestières au financement de l'Office national des Forêts à hauteur de 7.5M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025, ce qui impacte considérablement les budgets des communes et des collectivités, dont P2A, qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens

Le risque de dégradation du service public forestier dans les territoires en raison du projet de suppression de 500 emplois prévu dans le futur contrat Etat-ONF.

La Fédération nationale des Communes forestières, réunie en conseil d'administration les 24 et 25 juin 2021 à Clermont-Ferrand, demande aux communes de France de voter en Conseil municipal une motion pour le retrait de ces mesures inacceptables et incohérentes.

Le Conseil municipal d'Aiglun est appelé à voter la motion. Considérant :

- L'engagement et la solidarité sans cesse renouvelés des Communes forestières au service des filières économiques de la forêt et du bois, en période de crises notamment sanitaires,
- L'impact très grave de ces crises sanitaires sur les budgets des communes déjà exsangues,
- Les incidences sérieuses sur l'approvisionnement des entreprises de la filière bois et des emplois induits de ce secteur,
- Les déclarations et garanties de l'Etat reconnaissant la filière forêt-bois comme atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et énergétique, ainsi que la lutte contre le changement climatique,

Le Conseil municipal d'Aiglun par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières et la révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF ;
- demande une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises et un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. ENSEIGNEMENT - Tarifs des services périscolaires municipaux 2021-2022

Madame Cécile REVAH, adjointe déléguée à l'animation, la communication et aux affaires scolaires rappelle au Conseil municipal les tarifs des services périscolaires gérés par les services municipaux. Pour l'année scolaire 2021-2022, elle propose de maintenir ces mêmes tarifs.

Une nouveauté cependant pour la rentrée 2021 concernant les repas de la cantine qui seront élaborés et livrés par un nouveau prestataire « Chez Marc », charcutier traiteur à Peyruis, qui remplacera le prestataire historique « Lou Jas », après bientôt 20 années de collaboration.

Ces nouveaux menus seront agrémentés d'un laitage ou fromage, en complément du simple dessert servi auparavant. Cécile REVAH indique que l'approvisionnement du prestataire en produits locaux a fait l'objet d'un critère de pondération lors de l'analyse des offres du marché.

Un contact avait été pris aussi dans le cadre de la consultation avec le Centre des Carmes et le Lycée de Carmejane pour étudier la possibilité d'une collaboration, non aboutie faute de contraintes techniques et sanitaires.

Malgré l'augmentation du prix unitaire du repas livré, le Conseil municipal décide de maintenir les tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2021-2022 comme suit :

- garderie du matin de 7h30 à 8h35 : 1.00 € le ticket ;
- pause méridienne comprenant animation et repas : 4.50 € le ticket décomposé comme suit : 0.50 € le temps d'animation et 4.00 € le repas ; tarif unique pour les enfants et les adultes quel que soit leur lieu de résidence.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

Mme Cécile REVAH ajoute qu'un système d'inscription et de paiement en ligne est en cours d'étude et que plusieurs propositions ont été reçues afin d'intégrer ce nouvel outil sur le site Internet de la Commune. La Commune souhaite pouvoir rester sur le même système d'inscription à la journée.

3. RESEAUX - Gaz naturel : Rapport 2020 de la concession

Monsieur le maire, Michel AUDRAN, présente au Conseil municipal le compte-rendu annuel 2020 de concession pour la distribution publique de gaz sur la commune élaboré par Gaz Réseau Distribution France (GRDF), 105 rue René Descartes, CS 10350, 13799 Aix-en-Provence cedex 3, sur lequel le Conseil municipal est appelé à se prononcer.

Monsieur Antonio PEREZ, conseiller municipal intéressé personnellement, sort de la salle du conseil municipal et ne prend pas part au vote.

L'entrée en vigueur du contrat avec GRDF date du 5 novembre 2001 et sa durée est de 30 ans (échéance en novembre 2031)

La commune dispose de 7.3 km de canalisations pour une consommation résidentielle majoritaire (environ 93%)

Les interventions et dépannages répertoriés sur la commune en 2020 sont quasi-nuls.

Pour information, de nouveaux compteurs communicants Gazpar seront déployés en 2022 par une entreprise privée. A la différence des compteurs « Linky », ces nouveaux appareils fonctionneront par onde radio à raison de 2 transmissions par jour.

Un nouveau projet va être déployé par la Plateforme ARKEMA et soutenu pour l'Agglomération : une centrale biométhane. Deux centrales seront implantées dans le département à Manosque et à Saint Auban (Arkema).

Les énergies issues de la biomasse sont notamment le bois de chauffage, le biogaz (ou biométhane) qu'on produit en faisant fermenter des déchets organiques, les biocarburants... C'est aussi toute une

gamme de nouvelles technologies comme la méthanisation (qui permet de produire du biogaz ou du biométhane, c'est-à-dire du gaz renouvelable). Nous allons rouler grâce à nos déchets !
Le projet comprend ainsi la création d'une station GNV à la Cassine (Peyruis) pour « faire le plein » en gaz naturel à destination des véhicules particuliers.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés (Antonio PEREZ exclu)

LA HALLE ET TIERS-LIEU ECO-CITOYEN Appel d'offre pour la mission de maîtrise d'œuvre de la construction de la halle et du tiers-lieu écocitoyen

Madame Claude BOULIOU, adjointe déléguée au sport, à la culture et à la transition écologique, rappelle au Conseil municipal le projet de halle éco-citoyenne et de tiers-lieu à vocation intercommunale. Elle indique que ce projet a été inscrit dans le contrat départemental de solidarité territoriale 2021-2023 pour lequel il est prévu un financement de 100 000 € par le Département, ainsi que dans le Contrat de Relance et de Transition Ecologique 2021-2023.

A la suite des réunions de concertation avec les associations et les exposants, il s'avère que l'espace dédié au marché doit être élargi.

M. Rodolphe BRUXER, qui exerce une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour ce projet, a imaginé alors les espaces tiers-lieux en mezzanine. Cette solution permet ainsi d'agrandir la surface au sol disponible pour le marché et les événements, seuls les locaux de stockages seraient maintenus à ce même niveau pour des raisons évidentes de manutention.

Les montants prévisionnels suivants ont ainsi été établis :

Dépenses	Montants prévisionnels
Structure de la halle	648 000 € ht
Passerelle	30 000 € ht
Locaux	300 000 € ht
Mezzanine	75 000 € ht
Centrale photovoltaïque	88 000 € ht
Parking	231 000 € ht
Végétalisation	50 000 € ht
Montant total	1 422 000 € ht

Madame Claude BOULIOU indique que pour réaliser cet équipement, une mission complète de maîtrise d'œuvre est nécessaire. Le montant maximum de celle-ci est estimé à 15% du montant total hors taxe des travaux, soit à 213 300 € ht.

Or, le seuil de procédure pour les marchés de services est fixé à 214 000 € hors taxe et le maire n'a délégation de pouvoirs que pour les procédures adaptées conformément à la délibération D04 du 27 mai 2020.

Afin de s'assurer que le calendrier administratif ne retarde pas l'avancement du projet, le Conseil municipal doit autoriser monsieur le maire à lancer un appel d'offre en procédure formalisée de maîtrise d'œuvre pour ce projet, que la Commission d'appel d'offres devra ensuite ouvrir, analyser et attribuer. 1 450 000 € ont d'ores et déjà été inscrits pour cette opération sur l'exercice 2021.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

ELUS - Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal

ENSEIGNEMENT - ENFANCE JEUNESSE : Attribution du marché de fourniture de repas en liaison chaude pour la cantine scolaire

Le marché de fourniture de repas pour la cantine est renouvelé tous les 3 ans (renouvelable pour une année scolaire supplémentaire). Le dernier venait à échéance en juillet 2021 et la mairie devait relancer une consultation pour une mise en œuvre à la rentrée de septembre.

Suite à la consultation effectuée, le marché de fourniture de repas en liaison chaude pour la cantine scolaire du groupe scolaire Julien Delaye pour les trois années scolaires à venir (septembre 2021-juillet 2024) a été attribué à « Chez Marc », impasse des Cyprés, 04310 Peyruis, au prix unitaire de 4.20 € HT le repas livré.

Cf Délibération 2. ENSEIGNEMENT : Tarifs des services périscolaires municipaux 2021-2022

BATIMENT - Pôle Raymond Moutet : Travaux de réfection de l'étanchéité

L'entreprise Home Rénov, chemin de l'Espérance 04300 Mane, a été retenue pour effectuer des travaux de réfection de l'étanchéité de la toiture du pôle Raymond Moutet pour un montant de 1 464.00 € TTC. Les travaux seront effectués prochainement et ne devraient pas affecter la reprise des activités associatives à la rentrée de septembre.

ASSURANCES : Remboursement sinistre portail stade

Le 19 avril 2021, un véhicule dont le frein à main n'avait pas été serré, garé sur le parking en pente, a fini sa course dans le portail.

L'indemnité versée par SMACL assurances, 141 avenue Salvador Allende 7CS 20000 79031 Niort cedex 9, s'élève à 3 276 € et correspondant à 100% des frais résultant de ce dommage. Le portail sera remplacé dans l'été.

MARCHE DE PRODUCTEURS : Convention d'occupation du domaine public avec M. De Falvard rôtisseur

Ce nouvel exposant s'installe sur le marché. Ne pouvant être adhérent du réseau « Bienvenue à la Ferme » ni à l'association du marché bio, il convenait de dresser une convention directement avec la Commune.

Une convention d'occupation de la place Edmond Jugy les mardis après-midi de 15h30 à 21h a donc été signée avec monsieur Jean-Marie DE FALVARD, chemin du Riou, résidence Don Pedro 04910 Les Mées, pour le commerce de rôtisseries lors du marché hebdomadaire des producteurs locaux et bio, pour un tarif de 5 € par jour d'occupation conformément à la délibération D04 du 14 décembre 2020.

FINANCES - Engagements comptables**BUDGET PRINCIPAL - Dépenses engagées du 17 juin au 19 juillet 2021**

Fournisseurs	Objet	Montant en € TTC	Date	Section
HEXA	CONCERT FETE DE LA MUSIQUE	400.00	23/06/2021	FCT
REXEL	FOURNITURES DIVERSES	504.06	23/06/2021	FCT
PERASSO ALPES	FOURNITURES POUR TRAVAUX ROND POINT ENTREE DE LA COMMUNE	149.04	23/06/2021	FCT
DISPANO	FOURNITURES POUR TRAVAUX ROND POINT ENTREE DE LA COMMUNE	237.96	23/06/2021	FCT
ALPES DETERGENTS	PRODUITS ENTRETIEN	283.81	30/06/2021	FCT
EURO MAINTENANCE	REPARATION EPAREUSE MULAG	3404.44	06/07/2021	FCT
SUDERIANE	RENOUVELLEMENT ANTIVIRUS 2021 MAIRIE	201.60	07/07/2021	FCT
GRAINES VOLTZ	MELANGE DE GRAINES POUR ESPACES VERTS COMMUNAUX	710.63	07/07/2021	FCT
SERIGRAPHIE DE PROVENCE	PANNEAU DE SIGNALISATION DU LOCAL MEDICAL	181.20	07/07/2021	FCT
DMC SERVICES	REPARATION CHAUDIERES GAZ STM + POLE ET GAZ STANDS	743.17	07/07/2021	FCT
BOULANGER	ACHAT TELEPHONE SANS FIL LOCAL MEDICAL	24.99	07/07/2021	FCT
WELDOM	LAVABO POUR LOCAL MEDICAL	72.54	07/07/2021	FCT
AU FORUM DU BATIMENT	ACHAT COFFRE FORT POUR LOCAL MEDICAL	102.60	07/07/2021	FCT
ALPES DETERGENTS	PRODUITS ENTRETIEN	70.37	07/07/2021	FCT
BUREAU VALLEE	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	94.89	07/07/2021	FCT
LA POSTE LMAX	CARNETS LETTRES SUIVIES	11.52	09/07/2021	FCT
	TOTAL	7 192.82 €		

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**Travaux aménagement RN85**

Le projet, conduit en plusieurs phases, prévoit des aménagements routiers entre Mallemoisson et Digne-les-Bains. Pour la Commune d'Aiglun, il s'agit de la création d'un rond-point au carrefour RN85 / entrée du village, un élargissement de la RN85 qui se rapproche de la voie ferrée.

Concernant la zone RN85 / Bléone : une voie parallèle, en dessous de la RN85, desservira les voies privées depuis la ZAE espace Bléone jusqu'à la ligne droite dite « du trou » (Ancien météore). L'objectif est de centraliser les accès à la RN85 au niveau du nouveau rond-point desservant l'entrée d'Aiglun, avant le pont SNCF. Cependant, à ce jour, les budgets ne sont toujours pas définitivement accordés pour conduire la totalité des phases de travaux.

La création du rond-point d'Aiglun est désormais assuré mais un aménagement provisoire est prévu. Calendrier prévisionnel communiqué par la DREAL :

- Septembre 2021 : lancement de la consultation pour le marché travaux « giratoire d'Aiglun »
- Début 2022 : démarrage des travaux « giratoire d'Aiglun » pour aménagement provisoire avant desserte parallèle à la RN85
- Février 2022 : Dépôt dossier autorisation environnementale (instruction jusqu'à l'automne 2022)
- Fin 2022 : Nouvelle consultation pour travaux giratoire définitif Aiglun et Mallemoisson

Projet Maison de Santé

Le projet présenté au Conseil municipal du 12 avril 2021 a évolué aussi bien en surface mais également avec l'intégration d'un autre cabinet médical destiné à accueillir un dentiste et un prothésiste. Des échanges sont en cours afin d'étudier les possibilités de financement de ce second bâtiment. Un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé pour ces deux bâtiments. L'ouverture des plis est prévue le vendredi 6 août à 10h.

Installation du Dr Guilmont

Les travaux d'aménagement de la salle des Romarins en cabinet médical, gérés en grande partie en régie et coordonnés par Philippe PERRODO, adjoint délégué aux bâtiments, ont été finalisés dans les temps, permettant ainsi l'installation à temps partiel du Dr Magaly Guilmont, les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 18h et sans rdv depuis le 06 juillet dernier.

Refonte du Site Internet : subvention de 12000 €

La Commune ayant déposé un dossier pour le fonds de transformation numérique du plan de relance : en visio-conférence le 06/07/21, la sous-préfecture de Castellane en charge du dispositif a annoncé l'octroi par la commission d'une subvention de 12 000 € pour la refonte du site Internet. L'arrêté est en cours de publication.

Mutation Sébastien SOUQUES au 1^{er} septembre 2021

Le directeur des services techniques municipaux quittera Aiglun pour rejoindre Malijai le 1^{er} septembre prochain. Un recrutement est en cours pour pourvoir cet emploi.

Remise médaille d'honneur du travail Jérôme BRACHET

Le 23/07/21, une cérémonie de remise de médaille sera organisée en mairie pour remercier et féliciter cet agent technique pour ces 20 années de service auprès de la Commune.

Révision du RIFSEEP : information des membres de la commission RH

Michel AUDRAN et Jacques CARTIAUX, 1^{er} adjoint délégué aux affaires sociales et aux ressources humaines, ont présenté brièvement aux membres de la commission RH le projet de revalorisation des primes fixes et variables servies aux agents. Le Comité technique du Centre de Gestion a été saisi et le Conseil municipal devra délibérer à la suite de son avis.

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Afin de mettre à jour le Document Unique, la Commune a choisi de se faire accompagner par le Service Hygiène et Sécurité du Centre de Gestion qui interviendra au sein des services municipaux la semaine du 13 septembre prochain.

Vieil Aiglun - Fête de la Sainte Marie Madeleine

Le dimanche 25 juillet, l'association des Amis du vieil Aiglun organise une messe en l'honneur de Ste Marie Madeleine, suivi d'un repas tiré du chapeau.

Vieil Aiglun – Lectures d'Archives

C'est une action culturelle portée par les archives départementales à laquelle la Commune a répondu. La lecture est programmée le 9 septembre à 18h à l'Eglise du Vieil Aiglun. C'est une restitution de recherche d'archives (courriers, publications etc..) liées à la Commune d'Aiglun.

CCAS – Sortie Seniors

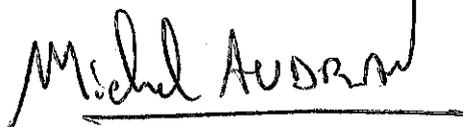
La sortie programmée le 26/09/21 propose aux plus de 65 ans une journée aux Baux de Provence avec la visite des Carrières de Lumières (spectacle Cézanne). Compte tenu des nouvelles mesures gouvernementales, les participants seront vraisemblablement soumis à la présentation d'un pass sanitaire. Un courrier sera adressé aux habitants de 65 ans et plus à ce sujet courant août.

Réunion de quartier

A prévoir à la rentrée. Michel AUDRAN propose d'utiliser le découpage territorial de campagne des conseillers municipaux pour se répartir les quartiers. Une réunion de programmation sera organisée avec les conseillers en septembre.

Séance levée à 19h15

Vu le maire,
Michel AUDRAN

A handwritten signature in black ink, reading "Michel Audran". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.

La secrétaire de séance
Cécile REVAH

A handwritten signature in black ink, reading "Cécile Revah". The signature is written in a cursive style and is more stylized than the one above it.